
Présidence : Moldavie

759^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 2 juillet 2014

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 45

2. Président : Ambassadeur A. Popov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposés sur les thèmes suivants :

- *Renforcement du régime de contrôle des exportations d'armes légères et de petit calibre par la voie du transport maritime dans des zones de conflit, par M. B. Montebello, Directeur des services d'appui au commerce, Ministère maltais de l'économie, de l'investissement et des petites entreprises*
- *Résultats de la cinquième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères et de l'Instrument international de traçage, par M. T. Göbel, Chef de la Division de la maîtrise des armements, Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne*

Président, M. B. Montebello (FSC.DEL/119/14 OSCE+), M. T. Göbel (FSC.DEL/122/14 OSCE+), Président du Groupe informel d'Amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne), Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Monaco et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/120/14), États-Unis d'Amérique, Belgique, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Situation en Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/123/14), Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/121/14), Espagne (annexe 1), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Canada
- b) *Contribution financière au Projet visant à améliorer la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine* : Allemagne (annexe 2), Bosnie-Herzégovine (annexe 3), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)
- c) *Visite de donateurs effectuée du 4 au 6 juin 2014 au Monténégro en vue d'évaluer le projet MONDEM* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)
- d) *Questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies* : Estonie (FSC.DEL/124/14), Fédération de Russie, Finlande

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Questions de protocole* : Arménie, Président, Irlande
- b) *Événement commémoratif prévu le 8 juillet 2014 pour marquer le vingtième anniversaire du Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* : Autriche

4. Prochaine séance :

Mercredi 16 juillet 2014 à 10 heures, Neuer Saal



759^e séance plénière

Journal n° 765 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Monsieur le Président,

La Délégation espagnole souscrit à la déclaration du représentant de l'Union européenne et, au nom de son pays, tient à transmettre au Forum pour la coopération en matière de sécurité l'immense satisfaction du gouvernement espagnol suite à la récente libération des quatre derniers observateurs de la mission de l'OSCE, dont un ressortissant espagnol, qui étaient détenus depuis fin mai à Lougansk.

Le Gouvernement espagnol a exprimé la même satisfaction à la suite de la mise en liberté le 26 juin dernier du groupe de Donetsk. Il ne reste plus à l'heure actuelle aucun observateur de l'OSCE détenu, et notre délégation tient à remercier tant les responsables de la Mission spéciale d'observation que toutes les autres personnes qui ont contribué ou participé à leur libération, ainsi que le Centre de situation/communications dépendant du Centre de prévention des conflits et les autorités ukrainiennes.

Monsieur le Président,

L'Espagne réitère son appui à l'OSCE en tant qu'organisation régionale qui consacre toute son énergie à l'alerte précoce, la prévention des conflits, la gestion des crises et la réhabilitation post-conflit. Le soutien du Gouvernement espagnol à cette organisation régionale s'est traduit par la participation de ressortissants espagnols à des missions de terrain, y compris les missions de l'OSCE en Ukraine, lesquelles contribuent sans nul doute au processus de consolidation d'un climat de stabilité propice au dialogue entre les parties au conflit.

Le Gouvernement tient à saluer les efforts importants des observateurs qui s'attachent avec ardeur et altruisme à œuvrer de manière professionnelle, indépendante et impartiale.

Dans les circonstances actuelles, nous pensons que les négociations doivent absolument se poursuivre au sein du Groupe de contact tripartite sous les auspices de l'OSCE.

Monsieur le Président,

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération, García-Margallo, et le Ministre ukrainien des affaires étrangères, Pavlo Klimkin, ont récemment eu un entretien à la fois cordial et constructif en marge de la réunion du Conseil des Affaires étrangères au Luxembourg, à laquelle M. Klimkin avait été convié.

Entre autres questions, les deux ministres ont abordé la participation et la contribution espagnoles, dans le cadre de l'Union européenne et d'autres organisations internationales, à la résolution de la crise.

En outre, M. García-Margallo a salué la présentation que M. Pavlo Klimkin a faite du plan de paix du Président Petro Porochenko et lui a manifesté le plein appui de l'Espagne à la stabilisation et au développement du pays.

Dans ce contexte, la délégation espagnole a bon espoir que les conditions de restauration du cessez-le-feu seront réunies au plus tôt, condition indispensable aux progrès dans la mise en œuvre intégrale du plan de paix en quinze points du Président Porochenko, qui a pour objectif le règlement pacifique de la situation dans les régions de l'est de l'Ukraine et qui reste pleinement en vigueur, comme l'a déclaré le Président.

Je vous saurais gré, Monsieur le Président, de veiller à ce que la présente déclaration soit jointe comme annexe au journal de la séance de ce jour du Forum pour la coopération en matière de sécurité.

Avec tous mes remerciements.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/765

2 July 2014

Annex 2

FRENCH

Original: GERMAN

759^e séance plénière

Journal n° 765 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,

Excellences,

Chers collègues,

Comme vous vous en souviendrez certainement, la Bosnie-Herzégovine a, par le passé, demandé une assistance pour la destruction de ses vieux stocks de munitions et la sécurisation de ses sites de stockage. Ces projets sont soutenus par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) de concert avec un nombre désormais conséquent de bailleurs de fonds.

J'ai le plaisir d'être en mesure de vous annoncer aujourd'hui que la République fédérale d'Allemagne participera de nouveau au financement d'un projet relatif aux armes légères et de petit calibre.

L'Allemagne versera cette année un montant de 81 132,50 euros pour le projet intitulé « Security Infrastructure Upgrade of Bosnia and Herzegovina Ammunition and Weapons Storage Sites » que l'OSCE prévoit de lancer. Nous financerons la construction de clôtures intérieures et extérieures autour du dépôt d'armes « Teufik Buza » de même que le suivi du projet et contribuerons ainsi au renforcement de la sécurité dans la région.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/765

2 July 2014

Annex 3

FRENCH

Original: ENGLISH

759^e séance plénière

Journal n° 765 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

La délégation de la Bosnie-Herzégovine aimerait saisir l'occasion de remercier l'Allemagne pour son importante promesse de contribution aux travaux concernant l'un des quatre sites de stockage dans le cadre du projet visant à améliorer la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine, à savoir le dépôt de Teufik Buza.

Indépendamment du don de l'Allemagne pour ce projet, nous tenons à remercier tous les États participants qui ont déjà effectué des dons pour ce projet et d'autres en rapport avec la sécurité et les stocks excédentaires de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine.

Nous tenons également à remercier le Centre de prévention des conflits de l'OSCE et le Coordonnateur nommé par la Présidence du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu voir le jour.

Monsieur le Président, ce projet en cours contribuera à l'instauration d'un meilleur environnement de sécurité dans notre pays, ce qui est capital pour la stabilité dans la région et dans toute l'Europe. Nous tenons à assurer toutes les personnes ici présentes que la Bosnie-Herzégovine est absolument résolue à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour ce projet.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.